

**FICHE DE POSTE**

**POSTE DE PROFESSEUR COORDONNATEUR en UPS**

<b>Corps dédié au poste</b>	Professeur (e) du second degré / professeur(e) des écoles
<b>Intitulé du poste</b>	Professeur(e) coordonnateur/trice de dispositif UPS
<b>Texte de référence</b>	Circulaire n° 2012-142 du 2 octobre 2012 relative à la scolarisation des EFIV, <a href="https://www.education.gouv.fr/bo/12/Hebdo37/MENE1234232C.htm">https://www.education.gouv.fr/bo/12/Hebdo37/MENE1234232C.htm</a>
<b>Lieu(x) d'exercice</b>	Rattachement administratif au collège des Dagueys, Libourne (UAI 0330091V) Poste partagé : mi-temps au collège Henri de Navarre, Coutras (REP - UAI 0331621H), mi-temps au collège des Dagueys, Libourne.
<b>Contraintes spécifiques du poste</b>	Le poste partagé suppose une mobilité régulière. Ordre de mission permanent notamment pour les missions de médiation scolaire
<b>Compétences attendues, outre celles du référentiel commun</b>	Capacité à se constituer en personne ressource Bonne connaissance du public EFIV indispensable Compétences de médiation nécessaires Des compétences en FLS / FLSCO, si possible validées par la certification complémentaire, <b>et/ou</b> des compétences en alphabétisation seront un atout supplémentaire
<b>Missions</b>	<p><b>Les élèves sont inscrits dans leur classe d'âge. Les missions sont sous-tendues par un objectif d'inclusion. L'enseignant(e) recrutée concoure par son action à la mise en œuvre des objectifs définis en matière de scolarisation dans le cadre du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage.</b></p> <p><b>Mission d'enseignement et de soutien aux apprentissages</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir les apprentissages en FLS/ maîtrise de la langue, afin de faciliter l'accès aux apprentissages scolaires</li> <li>- Développer les apprentissages sociaux et scolaires, en particulier les compétences des cycles 3 et 4, en lien avec les enseignants des classes ordinaires du collège.</li> </ul> <p><b>Mission de personne-ressource :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Être en soutien de l'équipe éducative <b>comme coordonnateur et personne-ressource</b> (équipe de direction, enseignants, familles) notamment au niveau du suivi de la scolarité (aide à la mise en place du LSU, suivi et valorisation des acquis, préparation du CFG <u>et</u> DNB, préparation de l'orientation).</li> <li>- Participer aux actions de liaison école-collège afin de sécuriser la continuité des parcours scolaires sur l'ensemble du cycle 3 et prévenir le décrochage</li> <li>- Participer aux actions de liaison collège-lycée afin de nourrir l'ambition scolaire, conforter la confiance en soi, se projeter sur des parcours insérants.</li> <li>- Participer aux groupes de travail départementaux</li> <li>- Participer aux regroupements et concertations organisés par le CASNAV.</li> </ul> <p><b>Mission de médiation scolaire :</b> <b>Accompagner les familles pour donner du sens à la scolarisation et faire reculer l'absentéisme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le cadre de la politique nationale de l' « <i>aller vers ... pour faire venir</i> », selon les besoins identifiés, aller ponctuellement à la rencontre des familles sur les lieux de vie dans un objectif de médiation scolaire.</li> <li>- Accompagner les familles dans le dialogue avec les acteurs du collège, afin de soutenir les parents dans leur appréhension de la mission de parent d'élèves et promouvoir ainsi les alliances éducatives porteuses</li> <li>- Amener les parents à participer à la vie du collège, à découvrir les voies d'orientation post-collège, et faciliter à ce titre l'information et la communication avec eux.</li> <li>- Participer aux rendez-vous entre enseignants et parents dans l'établissement chaque fois que nécessaire.</li> </ul>

	<p><b><i>Favoriser la continuité scolaire lors des déplacements des familles ou des changements de statut au regard de l'obligation d'instruction</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir notamment le retour en établissement des EFIV suite à une période d'instruction en famille</li> <li>- Faciliter la continuité éducative lors des déplacements des familles par l'explicitation de l'usage et du sens des outils de suivis</li> </ul> <p><b><i>Travailler avec les partenaires associatifs pour articuler médiation scolaire et médiation sociale.</i></b></p>
<b>Modalités de prise en charge des élèves</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Co-intervention en classe avec l'enseignant disciplinaire comme objectif à rechercher.</li> <li>- Regroupement d'élèves d'une même classe, ou de plusieurs classes du même cycle ou de cycles différents dans le cadre d'un objectif d'apprentissage commun (groupes flexibles, selon les besoins).</li> <li>- Démarche de projet avec et au sein des classes d'inclusion essentielle</li> </ul>

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de :

- Hélène Rochard, IA-IPR de Langues vivantes, responsable académique du Casnav
- Cécile Prévost, coordonnatrice académique
- Laurie Boussarie, chargée de mission académique sur la scolarisation des EFIV  
→ [ce.casnav@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.casnav@ac-bordeaux.fr)